



Réforme territoriale (1) Le grand flou



Le gouvernement n'a toujours pas inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale l'examen du projet de loi-cadre de réforme des collectivités. Selon le rapporteur du texte, Jean-Patrick Courtois (UMP), la date de mai, avancée par certains, n'est pas confirmée. « Tant que le projet sur le mode d'élection n'est pas voté, le conseiller territorial n'existe pas », ajoute le Saint-Thomas de la Haute Assemblée.

Réforme de la TP Des préfets VRP!

Dans un discours devant les préfets, le 3 mars, le Premier ministre leur a indiqué que la fiscalité locale est la première réforme qu'ils doivent accompagner. Leur « vendant » la suppression de la taxe professionnelle comme « l'un des instruments de la reprise », il a rappelé que six parlementaires en mission sont chargés d'expliquer la réforme et de recueillir les remarques des élus. « Mais vous avez un rôle clé à jouer pour expliquer et convaincre, sur le terrain, les entreprises et les élus locaux », a-t-il insisté.

Petite enfance La mobilisation se poursuit

Face à la publication prochaine du décret sur les modes d'accueil collectif, « Pas de bébés à la consigne », collectif qui regroupe une trentaine d'organisations professionnelles et de syndicats, continue de dénoncer le nouveau dispositif. Il organise, le 11 mars, une nouvelle journée nationale d'action et de grève pour exiger « un véritable plan d'urgence pour un accueil de qualité de la petite enfance ». Lors de la première, le 17 février, des centaines d'établissements avaient fermé.

Marchés publics Des effets d'une échéance

Certaines collectivités vont faire le maximum pour lancer avant le 1^{er} mai leurs marchés inférieurs à 20000 euros afin de profiter de procédures de passation plus souples. Même si dès le premier euro engagé, les principes de la commande publique doivent être respectés, à cette date, l'ancien seuil de 4000 euros sera de nouveau en vigueur et elles devront remettre en œuvre un minimum de mise en concurrence et de mesures de publicité.

Intercos Une appellation plus séduisante...

« Le rapport "Balladur" nous avait mis en appétit, la petite loi votée par le Sénat nous laisse sur notre faim. » Jean-Paul Vogel, président délégué de l'Association des directeurs généraux des communautés de France (ADGCF), ne cache pas son désarroi. Plutôt que d'en ajouter, il propose deux appellations: la métropole pour les grandes entités et la communauté territoriale pour les autres. Un label qu'il juge plus séduisant que le très technocratique « établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre ».

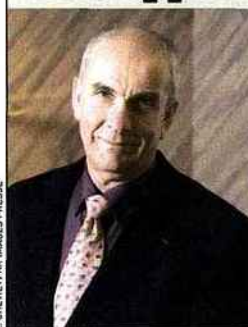
Solidarité Mieux faire connaître le RSA « activité »

Lors d'un récent déplacement dans les Yvelines, François Fillon a indiqué qu'en janvier, 1,7 million de foyers ont perçu le RSA: environ un million d'entre eux, le RSA « socle », et 600 000, le RSA « activité ». Reconnaisant que de nombreuses personnes ignorent encore l'existence du second, il a appelé l'Etat, les collectivités et les associations à continuer de se mobiliser. Et de citer l'exemple de l'office public de l'habitat interdépartemental de l'Essonne, du Val-d'Oise et des Yvelines, qui a transmis à l'ensemble de ses locataires une brochure sur le RSA.

Réforme territoriale (2) Les DG s'interrogent

Qu'il ne soit pas dit que le Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales (SNDGCT) s'oppose aux projets de recomposition locale. « Par définition, un DG n'a pas peur, il se pose des questions », lâche Pierrick Lozé, vice-président du SNDGCT.

Réforme territoriale (3) Des opposés... supposés?



L'un, socialiste, a été corapporteur de la mission sénatoriale « Belot »; l'autre, issu de la majorité présidentielle, a fait partie du comité « Balladur ». Tout, a priori, dans le débat territorial, sépare Yves Krattinger (notre photo) de Dominique Perben. « Si on avait fait une loi seulement tous les deux, elle aurait été bonne », confie pourtant, amusé, Yves Krattinger, pour qui « il ne faut pas reculer devant tous les conservateurs ».